

Collection
MENTION

Philosophie

Logique

PASCAL ENGEL

Annexe 1

Textes

TEXTE 1

« Il est universellement admis qu'un syllogisme est vicieux s'il y a dans la conclusion quelque chose de plus que ce qui est donné dans les prémisses. Or c'est là dire, en fait, que jamais rien n'a été ni n'a pu être prouvé par syllogisme qui ne fût déjà connu ou supposé connu auparavant. Le syllogisme n'est-il donc pas un procédé d'inférence ? Se pourrait-il que le syllogisme, auquel le nom de raisonnement a été si souvent représenté comme exclusivement applicable, ne fût pas un raisonnement du tout ? C'est là ce qui semble résulter inévitablement de la doctrine généralement admise que le syllogisme ne peut prouver rien de plus que ce qui est contenu dans les prémisses. »

John Stuart Mill, *Système de logique* (1843, trad. fr. Peisse, 1866), rééd. Mardaga, coll. Philosophie et langage, Bruxelles, 1981, II, 3, 1, p. 204

[Commandez-le ici](#)

[Texte disponible sur Les classiques des sciences sociales](#)

TEXTE 2

« Notre doctrine est que toute science n'est pas démonstrative, mais que celle des propositions immédiates est, au contraire, indépendante de la démonstration. (Que ce soit là une nécessité, c'est évident. S'il faut, en effet, connaître les prémisses antérieures d'où la démonstration est tirée, et si la régression doit s'arrêter au moment où l'on atteint les vérités immédiates, ces vérités sont nécessairement indémonstrables). [...] Et qu'il soit impossible que la démonstration soit circulaire, c'est évident, puisque la démonstration doit partir de principes antérieurs à la conclusion et plus connus qu'elle. »

Aristote, *Seconds Analytiques – Organon IV*, livre I, chap. 3

[Texte disponible sur le site de Philippe Remacle](#)

TEXTE 3

« La tendance idéale de la pensée logique comme telle la porte à la rationalité. L'«économe de la pensée» (*sit venia verbo*) en fait une tendance réelle efficace de la pensée humaine, il la fonde au moyen du vague principe de moindre effort, et, en dernière analyse, au moyen de l'adaptation ; et dès lors, il pense avoir ainsi élucidé la norme en vertu de laquelle nous devons penser rationnellement, et il

croit, de façon générale, avoir élucidé la valeur et le sens objectif de la science rationnelle. Il est certes fort légitime de parler de l'économie dans la pensée, d'une "synthèse" économique pour la pensée, de faits au moyen de propositions générales, de généralités inférieures au moyen de généralités supérieures, etc. Mais une semblable manière de parler n'acquiert sa justification que si l'on confronte la pensée de fait avec la norme idéale connue avec évidence, norme qui est ainsi le *προτερον τη φύσει* [premier par nature]. La validité idéale de la norme est présumée chaque fois qu'on utilise avec une signification préalable l'expression d'économie de pensée, par conséquent elle n'est pas un résultat possible d'une explication fournie par la théorie de cette économie. Nous mesurons la pensée empirique d'après la pensée idéale et nous constatons que la première se déroule en fait, dans une certaine mesure, comme si elle était guidée avec évidence par des principes idéaux. Ainsi parlons-nous avec raison d'une téléologie naturelle de notre organisation mentale comme d'un arrangement de celle-ci en vertu duquel nos représentations et nos jugements procèdent *grosso modo* (c'est-à-dire suffisamment pour la conservation ordinaire de la vie) comme s'ils étaient réglés logiquement. Excepté les rares cas de pensée véritablement évidente, elle ne comporte pas en elle-même la garantie d'une validité logique, elle n'est pas en elle-même et avec évidence ordonnée téléologiquement, ni indirectement, par une évidence intuitive préalable. Mais elle est, en fait, d'une certaine rationalité apparente, elle est telle que nous, théoriciens de l'économie de pensée, quand nous réfléchissons sur les procédés de la pensée empirique, nous devons démontrer à l'évidence que ces méthodes doivent, en général, nous fournir des résultats qui concordent – grossièrement et en moyenne – avec les méthodes rigoureusement logiques... On reconnaît ainsi l'*υστερον προτερον* [mettre la charrue avant les bœufs]. »

Edmund Husserl, *Recherches logiques*, I, PUF, 4^e éd., 1994, p. 230

[Commandez-le ici](#)

TEXTE 4

« Comment justifier une *déduction* ? Tout simplement en illustrant sa conformité aux règles générales des inférences déductives. À partir du moment où un argument se conforme à ces règles, il est justifié et valide, en dépit de la fausseté éventuelle de sa conclusion. S'il viole une de ces règles, il est faux, même si sa

conclusion est vraie. Aucune connaissance des faits n'est donc nécessaire à la justification d'un argument déductif. En outre, lorsqu'il appert qu'un argument est conforme aux règles de l'inférence déductive, on le considère habituellement comme justifié et valide, sans se demander ce qui justifie ces règles. De la même manière, le but premier de la justification de l'inférence inductive consiste à montrer qu'elle se conforme aux règles générales de l'induction. Cela reconnu, une grande étape est franchie dans la clarification du problème.

Il faut tout de même justifier les règles. La validité d'une déduction dépend en effet non pas de sa conformité avec n'importe quelles règles arbitraires, mais avec un ensemble de règles valides. Quand on parle *des* règles d'inférence, on parle des règles valides, ou, mieux encore, de *certaines* règles valides, puisqu'il peut exister plusieurs ensembles de règles aussi valides les unes que les autres. Comment alors déterminer la validité des règles ? Ici encore, certains philosophes vous diront que ces règles proviennent d'un axiome évident, alors que d'autres tenteront de démontrer leur enracinement dans la nature même de l'esprit humain. Je ne crois pas qu'on ait à chercher la réponse si loin. Les principes de l'inférence déductive sont justifiés par leur conformité à la pratique déductive courante. Leur validité dépend de leur compatibilité avec les inférences déductives particulières que nous faisons effectivement et que nous ratifions. Si une règle engendre des inférences inacceptables, nous la considérons comme invalide et nous l'abandonnons. La justification de règles générales se dégage donc des jugements d'acceptabilité des inférences déductives particulières.

Nous semblons tourner en rond de façon flagrante. Les inférences déductives sont justifiées par leur conformité aux règles générales valides, qui sont elles-mêmes justifiées par leur conformité aux inférences valides. Il ne s'agit pas cette fois-ci d'un cercle vicieux : les règles, comme les inférences particulières, sont toutes deux justifiées par leur conformité réciproque. *On modifie une règle si elle engendre une inférence que nous ne sommes pas prêts à accepter ; on rejette une inférence si elle viole une règle que nous ne sommes pas prêts à modifier.* La justification est un délicat processus d'ajustement mutuel entre les règles et les inférences acceptées, et cet accord constitue la seule justification dont chacun ait besoin.

Tout cela s'applique aussi à l'induction. Une inférence inductive est justifiée par sa conformité aux règles générales de l'induction, qui sont elles-mêmes justifiées par leur conformité à des inférences inductives reconnues. »

Nelson Goodman, *Faits, fictions et prédictions*, Les Éditions de Minuit, 1985, p. 79-80

[Commandez-le ici](#)

TEXTE 5

« Certains logiciens supposent, à vrai dire, certains principes psychologiques dans la logique. Mais admettre de tels principes en logique est aussi absurde que de tirer la morale de la vie. Si nous cherchions les principes dans la psychologie, c'est-à-dire dans les observations que nous ferions sur notre entendement, nous verrions simplement *comment* se produit la pensée et comment elle est assujettie à diverses entraves et conditions subjectives ; ce qui conduirait donc à la connaissance de lois simplement contingentes ; mais en logique il s'agit de lois *nécessaires*, non de lois *contingentes*, non de lois de la manière dont nous pensons, mais de la manière dont nous devons penser. Les règles de la logique doivent être dérivées non de l'usage contingent, mais de l'usage *nécessaire* de l'entendement, que l'on trouve en soi-même sans aucune psychologie. Dans la logique, ce que nous voulons savoir, ce n'est pas comment l'entendement est, comment il pense, comment il a procédé jusqu'ici pour penser, mais bien comment il devrait procéder dans la pensée. Elle doit nous enseigner le droit usage de l'entendement, c'est-à-dire celui qui est cohérent avec lui-même. »

Emmanuel Kant, *Logique* (trad. Guillermit), Vrin, coll. Bibliothèque des textes philosophiques, 2^e éd. rev. et augm., 2000, p. 12

[Commandez-le ici](#)

AUTRES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Schopenhauer A., *Le monde comme volonté et comme représentation*, PUF, coll. Quadrige Grands textes, 2004, livre I, 9, p. 78

[Commandez-le ici](#)

Descartes R., *Règles pour la direction de l'esprit*, « Règle X »

[Commandez-les ici](#)

Nietzsche F., *Humain trop humain*, tome I, § 11

[Commandez-le ici](#)

Deleuze G. et Guattari F., *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Les Éditions de Minuit, 2005, p. 133

[Commandez-le ici](#)